



À toutes les entreprises de transport participant au Service direct national

Berne, le 1^{er} mai 2020

Siège vacant à la commission Distribution (KoV)

Mesdames, Messieurs,

La commission Distribution (KoV) de l'Alliance SwissPass assume la responsabilité opérationnelle des processus, services et systèmes de distribution, des moyens de paiement, de la garantie des recettes, du *clearing* et du contrôle des titres de transport. Le retrait de Dirk Lambert (TPG) libère un siège, lequel doit être repourvu.

Conformément à la Convention de l'Alliance SwissPass (C500), au moins deux sièges de la commission doivent toujours être occupés par des représentants de participants au Service direct national dont le **siège principal est situé en Suisse romande**. En vertu des chiffres 3.2. ss de la C500 et du chiffre 3.2 du règlement d'organisation, les dispositions suivantes s'appliquent aux candidatures pour ce siège à la KoV:

Le membre de la commission

- doit absolument représenter un participant au SDN dont **le siège principal est en Suisse romande**;
- doit travailler pour un participant au SDN qui participe au moins au T654 (demi-tarif) et qui est membre de l'association ch-integral;
- doit si possible être issu d'un participant au SDN qui n'est pas représenté au Conseil stratégique (*les entreprises suivantes sont représentées au Conseil stratégique: BLS, CFF, ZVV, CarPostal, BLT Baselland Transport AG, MGB Matterhorn Gotthard Bahn, Jungfraubahnen, Bernmobil, VBSG Verkehrsbetriebe St. Gallen, AVA Aargau Verkehr AG et tl Transports publics lausannois*);
- se déclare prêt à participer à cinq à six séances par année (à Berne, séances menées en allemand).



Afin de garantir de larges compétences au sein des commissions, le nouveau membre doit en sus remplir une ou plusieurs des exigences suivantes:

- endosser des responsabilités de gestion et/ou des responsabilités spécialisées dans son organisation et disposer de connaissances techniques prononcées dans les domaines de compétence de la commission;
- posséder un bon réseau dans la branche;
- recevoir de son organisation le soutien nécessaire à ce qu'il puisse assumer son rôle de membre de commission de manière appropriée.

Si votre entreprise ou votre organisation souhaite participer activement au travail de la commission et qu'elle remplit les exigences, nous vous prions de nous faire parvenir le dossier de votre candidat(e) avec un curriculum vitae d'ici au **20 mai 2020** sous forme électronique. Nous présenterons les candidatures pour évaluation à la KoV lors de sa séance du 8 juin 2020. La commission soumettra ensuite sa proposition d'élection au Conseil stratégique, lequel procédera à l'élection.

Nous nous réjouissons de votre réponse et sommes à votre disposition pour toute question.

Meilleures salutations,

A handwritten signature in blue ink that reads "K. Schüpbach".

Karin Schüpbach
Spécialiste Gestion des organes

Annexe:

- Extrait de la C500 et de l'annexe 1 Règlement d'organisation